

Image not found or type unknown



Demandedes renseingement urgent

Par **wassim**, le **16/02/2014** à **11:05**

bonjour

je suis un marocain qui vie en france depuis 2008 grace a mon 1ere mariage qui été fait au maroc , je suis divorcé en 2012 et maintenant je vais me remarié avec ma future femme et on veux déposé le dossier de la régularisation auprès de la prefecture , le probleme c'est qu'on a aucune preuve de vie communs vue que c'est une arabe né ici et on a pas le droit de vivre ensemble sans mariage manifester au bled donc on a peur qu'on me refuse la régularisation ,vous pouvez m'éclairè les chose svp

merci